

Conférence le 6 avril 2005 à 15 heures
FIAP Jean Monet 30 Rue Cabanis 75014 Paris

**Le terrorisme au cœur du génocide
rwandais :**
De la justice française à la justice espagnole

**Révélations sur le dossier encombrant du
génocide rwandais**

Intervenants :

Jacques-Roger BOOH BOOH, représentant spécial du
secrétaire général de l'ONU et chef de la Mission des Nations
Unies pour l'Assistance au Rwanda de 1993 à 1994.

Charles ONANA, journaliste d'investigation, auteur de : Les
secrets du génocide rwandais et coordinateur du rapport
d'experts : « Silence sur un attentat, le scandale du génocide
rwandais », 2005.

Jordi PALOU-LOVERDOS, avocat au barreau de Madrid,
représentant légal des victimes (espagnoles et rwandaises) et
du Forum International pour la Vérité et la Justice. Parmi ses

soutiens officiels devant la justice espagnole, il y a le prix Nobel de la paix argentin Adolfo Maria Perez Esquivel, la députée américaine Cynthia McKinney et les villes espagnoles de Manresa, Figueres et Navata.

Intervention de **Jordi PALOU-LOVERDOS**
6 avril 2005

De la justice française à la justice espagnole : le génocide au cœur du terrorisme

Bonjour à tous,

Je remercie spécialement monsieur Charles Onana pour son invitation et pour pouvoir partager cette table avec des personnes prestigieuses comme monsieur Booh Booh et je vous demande de m'excuser aussi si mon français a quelques erreurs. Je vais essayer de m'exprimer le plus clairement possible pour que vous compreniez notre initiative.

Je vais expliquer comment le terrorisme est une partie de la stratégie qui a causé le drame rwandais et congolais. Quand je dis une partie, c'est parce que ce n'est pas la seule. Quand je parle de stratégie, je me réfère aux racines du mot qui signifie, comme vous le savez, « conduire les armées ». Et je dis que le terrorisme faisait partie de cette stratégie. Charles Onana a parlé du cœur du génocide rwandais, je parlerais du « foie » du génocide, c'est-à-dire le lieu où se trouve l'aine.

Je vais présenter ce qu'a été notre initiative en Espagne. Nous venons de déposer, le mois dernier, une plainte après presque quatre ans de travail en Europe, en Afrique, et aux Etats-Unis. Cela a commencé avec l'initiative de monsieur Juan Carrero, qui est candidat au prix Nobel de la Paix en Espagne. Nous avons constitué un Forum International pour la Vérité et la Justice en Afrique des Grands Lacs. Nous avons rassemblé des personnes qui ne se contentent pas seulement de soutenir la plainte mais qui l'ont effectivement signée. Monsieur Juan Carrero est le principal initiateur de cette plainte. Je vous rappelle qu'il a fait 42 jours de grève de la faim devant les institutions européennes pour dénoncer les massacres aux réfugiés rwandais au Congo. C'est juste le neuvième jour de sa grève qu'ils ont tué, le 18 janvier 1997, les trois ressortissants espagnols de Médecins du Monde. Monsieur Esquivel a aussi signé la plainte, pas seulement parce qu'il est prix Nobel de la paix, mais parce qu'il a lui-même souffert de la dictature argentine dans sa propre chair. Il était dans

un vol de la mort qui a été interrompu à la dernière minute et aujourd'hui, il suit en Espagne une plainte contre la dictature argentine pour crimes de génocide et de terrorisme pour lesquels les enquêtes sont encore en cours. Je tiens à signaler que madame Cynthia McKinney, congressiste américaine, qui s'est beaucoup intéressée aux problèmes du Rwanda et du Congo, n'a pas signé d'autre plainte que celle constituée en Espagne. Elle est un appui politique de poids car c'est elle qui était l'envoyée spéciale du président Clinton pour négocier avec Kabila les conditions de sa prise du pouvoir. Elle sait donc beaucoup de choses comme témoin direct, comme participante directe, dans la prise du pouvoir de Kinshasa. C'est parce qu'elle a appris et compris les racines des conflits dans cette région qu'elle a décidé de signer la plainte avec nous. Nous avons aussi des victimes rwandaises, des survivants, qui ont fait des témoignages incroyables sur leur parcours de plus de 2000 kilomètres pour échapper aux soldats de l'armée du FPR, presque jusqu'à Mbandaka, à l'autre extrémité du Congo. Nous avons aussi la signature de trois associations de victimes rwandaises en exil- AVICA en Belgique, PRO JUSTITIA en Hollande et OPJDR aux États Unis-, aussi une organisation coordinatrice d'ONG's intégrée, parmi d'autres, par les délégations d'organisations internationales comme Amnesty International, UNESCO, UNICEF, Caritas, etc.. Nous avons enfin, et ça c'est atypique, la signature de trois villes, c'est-à-dire trois institutions publiques, qui nous ont donné explicitement pouvoir pour les représenter : Figueres, lieu de naissance et travail du peintre Dali et dernier lieu de résidence du père Vallmajó, la ville de Navata qui est la ville de naissance du père Vallmajó, et la ville de Manresa où vivait l'infirmière catalane Flors Sirera. Nous sommes en pourparlers avec trois autres villes qui souhaitent également participer à la plainte.

Pendant ces quatre années, nous n'avons pas voulu faire de théorie. Nous avons cherché à réunir des preuves, c'est-à-dire des témoignages et des documents qui puissent être pris en compte par un juge avec pouvoir pour enquêter. Nous avons offert au juge, pour le moment, 41 témoins qui sont protégés, des Hutu comme des Tutsi, et qui ont personnellement connus des éléments responsables des crimes contre les Espagnols, les Rwandais, ou les Congolais. Pour leur protection, et ça c'était un point important pour nous pour qu'ils soient en parfaite sécurité, nous avons dans plusieurs cas fait un dépôt de leur témoignage auprès de notaires publics en Europe et aux États-Unis, avec instruction concrète que si jamais il se passe quoi que ce soit sur ce témoin, le notaire a l'obligation de livrer immédiatement son témoignage comme preuve préconstituée au juge espagnol. Nous avons aussi des témoins occidentaux, comme monsieur Hourigan, monsieur Wayne Madsen, c'est-à-dire des personnes qui ont fait des enquêtes approfondies et ont une connaissance directe des faits.

Quel est l'objet de notre plainte ? Notre plainte est un peu plus élargie que l'attentat présidentiel, qui fait l'objet d'une enquête du juge Bruguière. Nous avons bien sûr recueilli des témoignages comme celui d'Abdul Ruzibiza, qui avait des informations importantes et directes concernant

l'attentat. Mais nous avons enquêté de façon plus large, dans trois axes principaux :

1. le premier axe concerne les Espagnols : pourquoi les Espagnols ? Evidemment, parce que ce sont nos proches, mais aussi parce que stratégiquement, nous bénéficions du soutien de leurs familles qui se demandent encore ce qui leur est arrivé. Par exemple, le corps du père Vallmajó n'a jamais été retrouvé. Les autres ont été assassinés sur place. Donc stratégiquement, c'est l'axe principal pour sensibiliser aux drames du Rwanda et du Congo. Je parle donc du père Vallmajó, qui a été assassiné 15 jours après l'attentat présidentiel dans la zone contrôlée par le FPR. Je parle de quatre frères maristes qui ont été tués le 31 octobre à Bugobe, près de Bukavu dans la zone est du Zaïre. L'attaque dont ils ont été victimes constitue presque le commencement des attaques systématiques contre les camps de réfugiés hutus au Congo qui se sont développées durant les années 1996 et 1997. Peut-être que vous ne savez pas que ces quatre frères maristes ont lancé un appel, un SOS international, la veille de leur assassinat, en disant : « Il y a des intérêts occultés et ces gens-là sont en train de tuer systématiquement les personnes qui sont dans les camps de réfugiés. Nous ne voulons pas retourner chez nous –on leur avait fait des propositions-, même s'il n'y a plus personne ici des organisations internationales, des ONG, des Nations Unies, nous allons rester. Ce que nous voulons, c'est que vous envoyiez, puisque les avions arrivent, des médicaments, des gens, et une force d'interposition pour éviter les massacres qui sont déjà en train de se faire ». Le troisième cas c'est l'assassinat, le 18 janvier 1997, des trois membres de Médecins du Monde, tués à Ruhengeri lors d'une attaque très bien préparée par le FPR. Le FPR a attaqué trois ONG internationales en ayant directement pour cible ces trois personnes et avait décidé de les éliminer pour des motifs précis. En juin 2000 le père basque Isidro Uzcudun a été tué à Mugina, dans le centre du Rwanda. Ce n'est pas accidentellement qu'ils ont tué les missionnaires. Le plan du FPR comprenait l'élimination des missionnaires, spécialement les anciens, qui connaissaient bien le pays depuis de nombreuses années. Ils étaient ciblés dès le départ. S'agissant des personnes de Médecins du Monde, elles ont été tuées à Ruhengeri, ensuite ce sont des personnes des organisations internationales qui ont été tuées à Cyangugu, là où sortait le matériel militaire. Ces éliminations sont donc bien stratégiques et entrent dans le plan de vider toute la zone nord ouest du Rwanda pour qu'il n'y ait pas d'observateurs internationaux, et que le FPR puisse massacrer systématiquement la population qui se trouve dans cette zone.
2. Deuxième axe : les crimes contre les Rwandais et les Congolais commis entre le 1^{er} janvier 1990 et juillet 2002. C'est sûr que le

juge espagnol ne pourra jamais enquêter sur tous les crimes commis contre les Rwandais et les Congolais pendant toute cette période, mais nous avons enquêté pour fournir des preuves concrètes sur certains de ces crimes pour que le juge comprenne bien ce qui s'est passé là-bas, au même titre que pour les victimes espagnoles. Je fais une parenthèse : c'était au début très important de commencer par les Espagnols en attention a les familles et aussi pour susciter l'intérêt d'un juge espagnol. Mais, ce qu'on se dit avec Juan Carrero, c'est que sans doute nous n'aurions jamais eu à faire tous les efforts que nous avons fait durant l'enquête, si ça n'avait concerné que des Espagnols. Nous, nous trouvons que c'est également important et essentiel d'enquêter aussi sur les crimes commis contre les Rwandais et les Congolais. Donc dans ce dossier, nous avons apporté des preuves concrètes sur la préparation de la guerre, sur la constitution du groupe « network » en 1992. Monsieur Booh Booh parlait déjà des armes qui avaient été déposées à la frontière ougandaise. Pour cela, nous avons les données exactes sur les dates, les lieux, le travail qui a été fait, les personnes qui étaient les responsables, les classements des armes qui devaient servir à cette guerre déjà planifiée et jusqu'au déplacement du troisième bataillon du FPR à Kigali. Donc, nous avons essayé de montrer la préparation de la guerre et les changements de stratégie du FPR après le mois d'octobre 1990. Parce que le FPR a commencé avec une guerre ouverte, qui a été ensuite été réformée en actes terroristes. Et nous savons que ces actes terroristes ont constitué un « champ » de préparation pour ce qui allait être l'attentat présidentiel. Ils ont, comme vous le savez, et là nous avons des témoignages très concrets, tenté diverses stratégies comme se déguiser en Interahamwe ou l'organisation des actions pour tuer en situation de confusion des leaders hutu et observer ensuite ce qui se passait là où les crimes avaient été commis. Et on voyait que la réaction de la population hutu était, très souvent, de faire des représailles contre la population locale tutsi. Donc ils ont établi comme stratégie que s'ils faisaient ça à l'échelle locale, ça passe, mais que s'ils font ça contre le président, ils sont sûrs d'obtenir le chaos dont ils ont besoin pour prendre le pouvoir comme cela était vraiment prévu. Le 6 et 7 avril 1994, tout était préparé pour les bataillons dans le nord du pays pour prendre le pouvoir avec des instructions concrètes qui venaient du FPR/APR et du chef du FPR/APR, Paul Kagame. Donc, dans ce deuxième axe, on parle de la guerre, des actes terroristes et de l'attentat présidentiel. Et on a demandé au juge espagnol de faire une requête auprès du juge français pour que son dossier puisse être intégré au dossier espagnol, comme élément de preuve supplémentaire. Monsieur Ruzibiza nous a décrit très précisément la stratégie de « groupes secrets » qu'il y avait dans le FPR. Il parle donc de deux FPR, un FPR officiel et un FPR secret qui avait des unités secrètes. Il parle aussi de classement. Il y avait un classement très concret : positive 1,

positive 2, positive 3, positive 4, positive 5. La catégorie n°1 comprenait des Tutsi recrutés en Ouganda et la dernière catégorie c'était pour les Tutsi recrutés au Rwanda parce que c'était des personnes qui devaient démontrer qu'elles étaient vraiment des personnes de confiance pour le FPR. Après l'attentat, et spécialement après juillet 1994, le FPR n'est plus une force de rebelles mais un Etat. C'est là que ses activités deviennent celles d'un acteur du terrorisme d'Etat. Nous avons fait là des recherches spéciales concernant ce qui s'est passé dans les camps de réfugiés en 1996 et 1997 et apporté beaucoup de preuves sur les crimes systématiques de guerre et de crimes contre l'humanité.

3. Le troisième axe : les crimes de pillage, qui constituent le noyau central de ces conflits qui affectent la population civile. Les crimes de pillage sont reconnus comme étant d'authentiques crimes de guerre. L'ONU n'a pas vraiment joué son rôle dans ce conflit mais a fourni quelques très bons rapports, même si malheureusement ce bon travail s'est arrêté à mi-chemin. Il y a notamment les 4 rapports d'experts qui mentionnent non seulement les acteurs locaux mais aussi les acteurs transnationaux en répertoriant les intérêts en jeu, qui ont offert leur aide directe ou indirecte pour organiser les pillages. Concrètement, une donnée que vous connaissez sans doute est celle des activités du « Congo Desk » dirigé par le FPR/APR qui a gagné en 18 mois 250 millions de dollars seulement avec le coltan dans une guerre qualifiée « d'autofinancée » par les experts.

Comme vous le constatez, c'est une enquête plus élargie et complémentaire à celle du juge Bruguière. A la différence de la France, on pense que l'Espagne ne peut pas être attaquée car elle n'avait, ni n'a, aucune relation ni politique, ni commerciale, ni stratégique avec le Rwanda, donc, comme ces relations n'existent pas, il n'y a pas d'intérêt partisan pour l'une ou l'autre des parties. Le point essentiel de notre action est de se placer dans une stratégie de vérité, la vérité comme une dynamique vraiment transformatrice du conflit et de la réalité. Nous en sommes convaincus. Même Koffi Anan, bien que je ne suis pas sûr qu'il y croit profondément, a écrit dans le rapport qu'il a fait sur les camps de réfugiés en 1998, qu'il est impossible de résoudre pacifiquement les conflits si on ne sait pas la vérité et les responsables des crimes. Mais les Nations Unies, et beaucoup d'organisations internationales qui disent ça, n'ont absolument rien fait pour rendre la justice par rapport à tous ces crimes internationaux. La justice, avec l'expérience que nous avons, nous savons déjà que la justice ne solutionne pas les conflits, mais nous savons aussi que sans justice, il est impossible de construire une paix solide et honnête. Cette initiative veut, d'une façon ou d'une autre, gagner la vérité pour traduire en justice tous ces crimes qui ont été oubliés, occultés ou manipulés. Nous essayons d'aller aux racines de ce conflit. Nous essayons de travailler comme occidentaux, comme espagnols, comme européens

sur notre « ombre collective », car elle montre aussi l'ombre collective du monde occidental.

Pour finir, peut-être avec un peu plus d'espoir, nous avons accompagné cette plainte d'une autre initiative qui est celle du dialogue interrwandais (DIR) même s'il est difficile avec dans la situation des réfugiés et exilés. Nous essayons d'établir un dialogue honnête entre Hutu et Tutsi. L'année dernière nous avons organisé, sùr l'auspice de Monsieur Carrero et Susana Volosin, une rencontre entre 12 personnes à Majorque pour travailler ensemble : et les rwandais hutu et tutsi qui se sont trouvés ils on conclu que, même s'ils ont des visions différentes du passé, cela ne leur empêche pas d'avoir une vision solide et réalisable du futur et d'établir des initiatives communes pour l'avenir.